

Marmande

N° 95 / TRIMESTRIEL / Avril 2023

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE MARMANDE



**C'EST LE
PRINTEMPS!**

CITOYENNETÉ • ACTUALITÉS • PAROLES D'HABITANTS • AGENDA

www.mairie-marmande.fr • [https:// www.facebook.com/villedemarmande](https://www.facebook.com/villedemarmande)



ACTUALITÉS

POUR UNE VILLE PROPRE

p. 4-5

La municipalité a présenté son plan propreté. Actions du quotidien et actions de proximité.



ACTION MUNICIPALE

CLEMENCEAU FAIT SA MUE

p. 10-13

Les travaux du projet "Cœur de Ville" vont débuter. Présentation, infos et paroles d'usagers.

p. 4-5

Actualités

Pour une ville propre

p. 8-9

Participation Citoyenne

Accueil des Nouveaux Marmandais

p. 14-15

Actualité

Brèves et infos

p. 17

Tribunes

Expression des groupes politiques

p. 6-7

Actualités

Budget primitif 2023

p. 10-13

Action municipale

Travaux Cœur de Ville

p. 16

Agenda

Notre choix

p. 18-19

Portrait

Robert Creuzet par Yvon Creuzet.

2023, NOUS CONSTRUISONS LE MARMANDE DE DEMAIN

Marmandaises, Marmandais,

Vous nous avez confié, depuis bientôt trois ans, la responsabilité de Marmande. Depuis juillet 2020, nous avons engagé un double mouvement de maturation de nos projets et de remise en ordre.

La remise en ordre est prioritairement financière, je me suis à de multiples reprises exprimé sur notre situation budgétaire. Ce travail nous permet d'avoir pour 2023, malgré les successions de crises, un budget réaliste (c'est-à-dire qui prévoit au plus juste les recettes et les dépenses, y compris celles qui ne dépendent pas des choix de la ville) et maîtrisé (qui permet de ne pas augmenter les taux de fiscalité, tout en contenant l'endettement). Suite à cette gestion rigoureuse, nous pouvons être ambitieux en lançant un programme d'investissements de plus de 8 millions d'euros en 2023. Malgré la fragilité budgétaire qui durera tout le mandat, nous pouvons néanmoins nous projeter aujourd'hui vers les années à venir grâce à nos efforts budgétaires et à la reconstruction de notre administration municipale.

La remise en ordre, c'est aussi assumer enfin l'entretien des réseaux (gaz, eaux pluviales, assainissement et eau potable) ainsi que celui de la voirie et



des trottoirs. Ces travaux sont rendus indispensables par le retard accumulé depuis plus de 15 ans. Ces chantiers multiples engendrent des désagréments dont j'ai bien conscience mais la situation exige une réponse forte. Je suis très attaché à ces travaux de proximité qui améliorent le quotidien des Marmandaises et des Marmandais.

Concernant les projets, les premières réalisations sont livrées : le square des Religieuses ; la cour d'école Labrunie, végétalisée et plus ludique pour les enfants ; le jardin Espiet qui sera un espace de fraîcheur, une respiration en centre-ville. D'autres projets entrent en phase opérationnelle : la requalification du Cœur de ville avec la rénovation de la rue Charles de Gaulle pour donner un nouvel élan au commerce de centre-ville, la réinvention de la place Cle-

meceau pour l'adapter aux nouveaux enjeux. 2023 verra aussi les premières actions du plan vélo, le démarrage du pacte alimentaire avec la relance de la couveuse maraîchage bio avec Val de Garonne Agglomération, le travail sur les jardins familiaux, ou encore l'ouverture de l'espace pour tous de la Filhole proposé par le 1^{er} budget participatif.

En 2023, il y aura aussi le démarrage de trois projets immobiliers au-delà des boulevards, l'achèvement des logements sur l'ancien site du conservatoire et nous poursuivrons notre action pour la reconquête de l'habitat en centre-ville.

Vous le constatez Marmande avance et s'adapte aux enjeux qui sont devant elle, sans oublier le quotidien de ses habitants.

Enfin, je profite de ce magazine pour ouvrir les animations du printemps et de l'été. Je salue en particulier le festival « Au Fil des Arts », dernier né en ville et qui est le résultat d'une envie des acteurs culturels locaux. C'est la démonstration que c'est ensemble que nous ferons évoluer Marmande.

Joël HOCQUELET
Maire de Marmande

**JOURNAL ÉDITÉ PAR LA
MAIRIE DE MARMANDE.**

N° 95 - Avril 2023

Dépôt légal à parution :
Avril 2023

Directeur de la publication :
Joël Hocquelet.

Maquette : Service communication
Conception et Rédaction : Thierry
Briantais, Deolinda Pereira.

Photos : Service Communication
Pierre Lavergne, Seuil Architecture,
Frédéric Costacurta.

Édité à 10 500 ex.
Impression : Laplante

INFORMATIONS MAIRIE

Horaires d'ouverture du lundi au
vendredi de 8h30 à 12h30 et de
13h30 à 17h30.

Le mardi, jusqu'à 18h30 pour
l'État-Civil.

Accueil : 05 53 93 09 50

RENCONTRER VOS ÉLUS

Pour prendre rendez-vous avec le
maire ou un élu, appelez le cabinet
du maire au 05 53 93 47 20
ou mairie@mairie-marmande.fr
ou sans rendez-vous au marché
le deuxième samedi du mois.

POUR UNE VILLE PROPRE : ACTIONS DU QUOTIDIEN ACTIONS DE PROXIMITÉ

La propreté de la ville est un enjeu majeur pour tous et pour la municipalité. Celle-ci a présenté le 23 janvier dernier en conseil municipal, un plan Propreté défini sur trois ans et comportant dix actions.

La propreté est un sujet délicat et éminemment subjectif : ce qui paraît propre pour une personne ne l'est pas forcément pour une autre. Et, il faut faire face un paradoxe : une exigence accrue des citoyens en contradiction avec des comportements inciviques de plus en plus fréquents. Suite à un diagnostic partagé avec les acteurs de la ville, le plan propreté permet d'envisager de nouvelles mesures visant à réorganiser le service, moderniser les outils de travail, redéployer des corbeilles de rue, mieux coordonner les actions des services, lutter contre les déjections canines, verbaliser les dépôts sauvages... Chaque action comprend une fiche détaillant ainsi les constats, les enjeux et les pistes de travail. Didier Dubrana, conseiller municipal délégué à la propreté et Jean-Luc Chauchard, directeur du pôle des espaces publics et des bâtiments, répondent à nos questions.

La propreté est le service public le plus visible pour les habitants, comment la municipalité assume-t-elle cet enjeu ?

Didier Dubrana : *la priorité, ce sont les actions du quotidien. Avec ce plan, la population doit constater que la ville est plus propre. Nous avons fait un diagnostic partagé car ce n'est pas seulement l'affaire de la municipalité et des agents, c'est l'affaire de tous. Il doit y avoir une prise de conscience générale. Une fois ce constat établi sur les divers sujets (encombrants, dépôts sauvages, déjections canines...) que fait-on ? On mène donc des actions concrètes avec les services techniques mais aussi une action de sensibilisation auprès de la population sur les déchets.*

Jean-Luc Chauchard : *le plan d'actions mis en place s'articule autour de l'organisation du service, les moyens techniques, sur les effectifs, la formation des agents. Un emploi supplémentaire est déjà prévu. Il faut noter que les agents qui sont indispensables, ont besoin de reconnaissance. Depuis le début de l'année, nous avons redéployé le personnel de manière à renforcer leur présence dans la journée au moment où les usagers sont susceptibles de déposer des déchets. Et il faut anticiper sur la saison, avec le beau temps les gens sont plus souvent dans l'espace public, y consomment d'où le besoin de vider plus souvent les corbeilles. Et anticiper sur les nouveaux lieux (jardin Espiet, Religieuses...) pour qu'ils soient respectés.*

En quoi ce plan s'inscrit-il dans une démarche globale de respect à l'environnement ?

Didier Dubrana : *en effet, le respect des valeurs de développement durable donne un sens différent à notre action dans notre approche et nos pratiques. Nous optons pour du matériel technique et du mobilier qualitatif et durable. C'est une enveloppe de 600 000€ sur deux ans. La gestion zéro pesticides se poursuit, le choix de corbeilles bi-flux, l'attention pour une meilleure gestion de l'eau notamment celle utilisée pour nettoyer les rues...*

Jean-Luc Chauchard : *une politique de gestion différenciée de la propreté est indispensable. Pour le nettoyage, on a fait un zonage avec des rythmes différents. La priorité est donnée au centre-ville, avec des interventions tous les jours, pour les quartiers avec des interventions coordonnées et des actions spécifiques mensuelles ou bimensuelles. D'ici quelques mois, les premiers résultats en termes d'amélioration seront visibles.*

Didier Dubrana : *nous tenons à faire un suivi très étroit et permanent des actions ainsi qu'une coordination des services impliqués car il y a une volonté de réussir ensemble. Chacun peut apporter sa contribution, la ville et la population.*

La propreté des espaces publics est le résultat d'une coopération entre le travail réalisé par les équipes de la ville, celles de l'agglomération, et d'un comportement respectueux et responsable des usagers. En agissant ensemble, on obtiendra une ville propre, agréable et accueillante.



Didier Dubrana et Jean-Luc Chauchard

Rappel des compétences et obligations :

Ville : Entretien espaces verts communaux, mobilier de signalisation, cendriers de rue, brigade verte (atteinte à l'environnement, veille au maintien des obligations de chacun en matière de propreté), sablage/salage des voiries communales et accès aux équipements publics.

Agglomération : Entretien des voiries et des trottoirs (nids de poule et autres dégradations), collecte des déchets ménagers (bac jaune et bac noir), ramassage et entretien des colonnes enterrées, gestion des eaux pluviales et assainissement collectif des eaux usées.

Citoyen : Respecter les jours de collectes des déchets ménagers et rentrer les bacs dès que possible après le ramassage, entretien de leur devant de porte (désherbage ou déneigement). Pour les encombrants, veuillez prendre contact tri@vg-agglo.com

Les propriétaires sont priés de ramasser les déjections de leur chien, les fumeurs sont priés de jeter leurs mégots dans les cendriers urbains ou dans les poubelles classiques.

La campagne propreté en images :

Si nos déchets avaient la parole...



* Solutions : Cendriers, opération Eco mégot (recyclage des mégots)...

Si nos déchets avaient la parole...



* Solutions : Bac jaune, opération Récup Knet (recyclage des canettes)

Si nos déchets avaient la parole...



* Solutions : Sacs gratuits à disposition, sacs perso...

BUDGET PRIMITIF 2023

La situation budgétaire de la ville de Marmande reste fragile mais assainie, malgré la crise énergétique, ce qui permet de construire un budget qui se veut à la fois réaliste, maîtrisé et ambitieux pour l'avenir.

UN BUDGET RÉALISTE

Ne pas surévaluer les recettes dont la dynamique peut s'amoinrir et anticiper les possibles augmentations des dépenses (énergie, fournitures, matières premières...).



Baisse des recettes liées aux droits de mutations :

Ce budget constate le ralentissement de l'activité immobilière depuis octobre 2022, aussi, les recettes issues des droits de mutations (ventes de biens immobiliers) ont été réduites.



Dépenses de consommations énergétiques :

Les prévisions de crédits pour les dépenses énergétiques ont été prévues à la hausse en crédits nouveaux :

1 400 000 € au total, dont 910 000 € pour l'électricité et 515 000 € pour le gaz (augmentation de 60 %)



Masse salariale :

La prévision budgétaire pour les salaires est établie avec :

- la prise en compte sur une année pleine de l'augmentation du point d'indice (+3,5%)
- l'anticipation d'une nouvelle hausse de 3% du point d'indice des fonctionnaires à compter du mois de juillet 2023,
- la poursuite de l'engagement de l'augmentation du régime indemnitaire pour les personnels de catégorie C.

UN BUDGET MAÎTRISÉ



Un budget construit avec une stabilité des taux de fiscalité directe.

Les dépenses sont évaluées « sans artifice », au plus juste ; grâce à un suivi budgétaire renforcé. La maîtrise des dépenses va également se traduire par une gestion quotidienne rigoureuse des crédits disponibles.



Le pilotage de la masse salariale est indispensable car c'est le poste budgétaire le plus élevé. Ainsi en 2023 nous pouvons inscrire une progression de seulement 5,6% qui tient compte des risques de hausses décidées ailleurs et de la poursuite de revalorisation des petits salaires.

La progression de la masse salariale prévue pour 2023, comparée à 2022, liée aux décisions internes, s'inscrit dans un rythme de progression « naturel » (progression de carrières...). Il n'y a aucune évolution exceptionnelle ou excessive liée à la politique municipale en matière de ressources humaines.

Les subventions aux associations sont stabilisées à 1 020 000 €, tenant compte de trois subventions exceptionnelles (pour 70 000 € au total).

Stabilité de l'endettement : la commune prévoit de contracter 1,2 million d'emprunt (BP + CESAme), montant inférieur au capital d'emprunt remboursé en 2023.



Le projet de Budget Primitif montre une amélioration de la capacité de désendettement pour rester en deçà du seuil maximal de onze années. Parallèlement, la capacité d'autofinancement devrait également s'améliorer. Tout ceci est le résultat des efforts faits sur les dépenses et les recettes de fonctionnement.

Gestion active du patrimoine : deux opérations de cessions d'immobilisations sont prévues (terrasse du Carrousel pour 55 000 € et îlot des Capucins pour 600 000 €).

UN BUDGET AMBITIEUX

Un programme d'investissements de plus de 8 millions d'euros, hors remboursement de la dette en capital.



Entrée dans la phase opérationnelle des principaux axes d'investissement du mandat :

- Attractivité et requalification d'espaces publics : Espiet, requalification du Cœur de Ville (place Clemenceau et rue Charles de Gaulle).
- Politique environnementale et sobriété énergétique : rénovation énergétique des bâtiments et des écoles, rénovation de l'éclairage public...
- Politiques innovantes : CESAme, nouveaux jardins familiaux...
- Politiques de proximité : rénovation des réseaux (Eau de pluie, eaux usées et eau potable), voie interquartiers (voirie nouvelle)...

3 nouvelles enveloppes budgétaires pluriannuelles (AP/CP autorisation de programme/ crédit de paiement) seront inscrites au Budget Primitif 2023 et mobiliseront sur ce budget :



- Plan LED éclairage public : 100 000 €
 - Rénovation énergétique des bâtiments scolaires : 80 000 €
 - Rénovation énergétique des autres bâtiments communaux
- 1^{ère} tranche : 50 000 €

La liste des principaux investissements (hors autorisations de programmes) :

- Requalification des espaces publics Cœur de Ville : 100 000 € sur 3 500 000 €
- Gestion des eaux pluviales urbaines : 350 000 €
- Véhicules et engins : 465 000 €
- CESAme (subvention au BA) : 220 000 €
- Ventilation du local des archives : 120 000 €
- Schéma d'accessibilité (Ad' Ap 6/9) : 100 000 €
- Voirie (50/50 VGA) : 100 000 €
- Budget participatif : 80 000 €
- Création de nouveaux jardins familiaux : 80 000 €

• PARTICIPATION CITOYENNE

Un habitant doit pouvoir s'identifier à sa ville, son territoire. Cela passe par la connaissance de son lieu de vie. C'est l'objectif de la cérémonie d'accueil des nouveaux Marmandais du samedi 6 mai 2023 afin de créer du lien entre anciens et nouveaux habitants. Ce moment sera également ponctué de petites surprises !

NOUVEAUX MARMANDAIS

ILS RACONTENT LEUR PREMIÈRE ANNÉE À MARMANDE



La cérémonie des nouveaux habitants a pour but d'accueillir tous les nouveaux Marmandais autour d'un moment d'échange et de convivialité. À cette occasion, Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal vous présenteront la ville, ses atouts, les grands axes de la politique locale... Ils seront à votre écoute et répondront également à toutes vos questions. Comment s'intègre-t-on dans la ville ? Deux témoignages, deux expériences.

Serge et Marie-Claude Lacombe – professeur des écoles et infirmière-puéricultrice

« Nous habitons à Bron près de Lyon. Nous sommes à la retraite et nous voulions nous rapprocher de la famille, du fils en Vendée et aussi d'Albi où ma mère est en Ephad, notre fille étant installée ici depuis quatre ans. Marmande était un bon compromis. Nous sommes arrivés en janvier 2022 et peu de temps après la naissance d'Arthur, notre petit-fils, donc on rend bien service comme "nounou". On ne connaissait pas du tout la ville. On est à proximité de centre de santé, de commerces, on peut tout faire à pied au quotidien. Les gens sont accueillants, prennent le temps de vous écouter contrairement aux grandes villes. Et puis il y a beaucoup d'activités, c'est très vivant, on espère en profiter dès qu'Arthur sera scolarisé. Serge a intégré la classe de chant lyrique au conservatoire et moi je fais du tricot solidaire, je suis en lien avec un groupe local. Nous avons participé l'an dernier à la cérémonie d'accueil, très utile, et le plant



de tomate se porte très bien dans le jardin. Ce que l'on apprécie ici, c'est le calme et le chant des oiseaux le matin. »

Ana Lymanska – réfugiée ukrainienne

« Je suis arrivée avec ma fille Yana à Marmande dans la famille de Stéphane et Eva François, le 8 mars 2022 et après ma belle-fille nous a rejoint. J'ai 48 ans et j'habite à Kharkiv et la guerre ce n'est pas normal. Avant de partir on est resté, dans un bunker. Grâce au docteur Yuliya Callaud qui a fait le nécessaire avec la Préfecture, on est venue en France avec une toute petite valise. C'était beaucoup d'émotion pour ma fille de venir dans ce pays. Mon arrière-grand-père a vécu à Paris en 1917 d'où l'attachement avec la France. Ici c'est la sécurité, on se sent protégé, on ne savait pas combien de temps on allait rester alors la présence des enfants c'était important. Pour les papiers et tout, le CCAS et la mairie ont une bonne organisation. Ma fille est au lycée Val de Garonne en 1^{ère}, et elle s'est faite beaucoup d'amis. Moi, j'ai pris des cours de français par l'Office Français de l'Immigration et je travaille en intérim à Centers Parcs. Avec ma famille française, c'est super ! Marmande c'est une ville tranquille, plus petite que Kharkiv. J'espère que quand la guerre va finir, ma famille française va venir chez moi. »

Début avril, Ana est partie en Allemagne soutenir son amie malade et ne sait pas si elle reviendra à Marmande ou dans son pays.

À NOTER :

vous êtes à Marmande depuis au moins un an, pour participer à la cérémonie, inscrivez-vous sur : nouveauxmarmandais@

mairie-marmande.fr (préciser noms, prénoms, et nombre de personnes venant à la cérémonie) ou au service Citoyenneté 05 53 64 81 01, avant le 20 avril 2023.



• PARTICIPATION CITOYENNE

▲ Joël Hocquelet, accompagné d'élus, de techniciens et d'habitants lors de sa visite de terrain à Coussan.

LE MAIRE À VOTRE RENCONTRE

Dans l'ensemble du pays on constate un éloignement de la politique pour de nombreux citoyens, une abstention aux élections, un regard souvent critique vis-à-vis des élus. Cela nécessite de maintenir du lien direct. Les élus décident des politiques publiques et ils doivent prendre en compte les attentes des habitants, rester à leur écoute.

C'est le sens des rencontres avec les élus tous les 2^e samedis du mois au marché afin d'échanger et aussi des conseils de quartier.

Aller sur le terrain, c'est une autre manière de faire vivre la participation citoyenne.

Les prochaines dates de « Le Maire à votre rencontre » et quartiers concernés :

Beyssac : mercredi 24 mai à partir de 17h30
Garrigues/Carpète : mercredi 7 juin à partir de 17h30
Lolya/Chêne Vert : mercredi 5 juillet à partir de 17h30
Magdeleine : mercredi 13 septembre à partir de 17h30
Thivras : mercredi 27 septembre à partir de 17h30

Plus d'infos sur le lieu de RDV :
Service Citoyenneté 05 53 64 81 01

SUR VOS AGENDAS

Les conseils de quartiers s'activent et vous donnent rendez-vous.

>> Le quartier Bédât/La Gravette et Trec : jeudi 25 mai pour une visite de CESAME et le vendredi 2 juin pour la fête de quartier avec auberge espagnole.

>> Samedi 10 juin en matinée, chantier citoyen du Trec pour un nettoyage du lavoir

À noter : pour suivre l'actualité dans vos quartiers (réunions et/ou événements).

Retrouvez les infos sur www.mairie-marmande.fr ou au Service Citoyenneté au 05 53 64 81 01

>> **Vendredi 9 juin à 19h, conférence de Jo Spiegel, Maire de Kingersheim de 1989 à 2020**, à la Cité de la Formation. Conférence sur le thème de la démocratie et de la construction avec les citoyens. Ouvert à tous



La place Clemenceau dans les années 60-70 ▲

La place Clemenceau années 1990-2020 ▲

• ACTION MUNICIPALE

Marmande va changer. Redéfinir le centre-ville de demain au regard des nouveaux modes de vie et d'usage tout en tenant compte de la biodiversité afin de le rendre viable et vivable, c'est toute l'ambition du projet « Cœur de Ville ».

CLEMENCEAU FAIT SA MUE

Anciennement appelée place d'Armes, elle devient place Clemenceau après la seconde guerre mondiale. Afin de disposer de plus de stationnement au cœur de la ville, on entreprend des travaux en 1987 et, durant le chantier, on découvre d'anciens vestiges remettant à jour les fondations du couvent des Cordeliers créé en 1265. Les fouilles achevées, la construction du parking souterrain se poursuit. Ainsi est née la place Clemenceau avec la fontaine de l'Europe telle que nous la connaissons depuis plus de trente cinq ans.

Aujourd'hui, il est temps de donner un nouveau souffle au centre-ville et de l'adapter aux enjeux des prochaines décennies. Le projet Cœur de Ville concerne la requalification de la place et des rues Charles de Gaulle, Abel

Boyé et du Palais. Après avoir effectué une concertation entre les partenaires et les citoyens via un Conseil Participatif, les réflexions et les débats ont abouti à une co-construction du projet. Il répond ainsi aux différents objectifs souhaités par la municipalité. S'inscrire dans une démarche de transition écologique par la réduction de chaleur urbaine, la végétalisation, l'utilisation de matériaux et d'aménagement participant à la biodiversité. Mais aussi favoriser l'attractivité du centre-ville en matière d'accessibilité, de mobilités, de convivialité, de fréquentation de l'espace public pour l'activité commerciale et d'en faire un lieu d'animations.

La place Clemenceau sera réaménagée dans cet esprit. Augmenter la surface pour organiser des événements,

implanter du mobilier pour tous les usagers, doubler la surface ombragée, créer un véritable îlot de fraîcheur avec la possibilité d'une fontaine modernisée et faille de brume. Le projet a pensé aux usages et adapté les revêtements à ceux-ci : place importante laissée au végétal, différents types de revêtements de sols : par exemple un panachage de pavés de couleur claire. Cela incitera aux usages apaisés de la place : déambulations piétonnes, espaces de repos, jeux d'eau...

Le cœur de la ville est par essence, le lieu du rassemblement avec un espace où l'on peut déambuler, se reposer, converser... créer du commun. Faire une ville – solidaire et durable – constitue sans doute le défi majeur du XXI^e siècle.



▲ Une esquisse de la future place



▲ Perspective de la "nouvelle" rue Charles de Gaulle



▼ Rue du Palais après travaux

REPÈRES

Calendrier :

Oct. 2020 : attribution par l'Etat d'une subvention pour requalifier la place Clemenceau.

2021 : lancement du projet « Requalification Cœur de Ville » (place Clemenceau, rue Charles de Gaulle et rues Abel Boyé et Palais) - début de la concertation avec le Conseil Participatif Clemenceau

2022 : présentation du projet aux habitants et aux élus (conseil municipal du 19 décembre 2022)

Juillet 2023 : démarrage des travaux (sous réserve)

Novembre 2024 : fin des travaux (sous réserve)

Montant prévisionnel : total opération : 2 659 465,93 HT

et total opération avec fontaine sèche 2 998 476,93 HT

Les phases de travaux :

Tranche 1 : rue Charles de Gaulle (de l'entrée à rue Dr Courret).

Tranche 2 : démarrage de la place Clemenceau et fin de la rue Charles de Gaulle (les tranches 1 et 2 pourront se chevaucher).

Tranche 3 : rue Abel Boyé et rue du Palais .

• TÉMOIGNAGES

Le projet "Cœur de Ville" va transformer le visage du centre-ville très prochainement. Nous avons interrogé des acteurs locaux ainsi que Joël Hocquelet, Maire de Marmande, pour recueillir leur point de vue.

PAROLES D'USAGERS



Chantal Manier (1)

COMMERÇANTE

Ce commerce d'habillement pour hommes a été créé en 1947 par la famille Ryndzunski et je l'ai repris en 2008 après y être entrée comme employée en 1987. J'ai donc connu les travaux de réfection de la place et l'installation de la fontaine. Je me souviens de l'excitation qu'il pouvait y avoir car on allait découvrir une belle place et au fil du temps on a eu plaisir à voir cet environnement plus aéré. C'est une place très ouverte, accueillant les manifestations du centre-ville. Aujourd'hui, elle montre des signes de faiblesse et de vieillesse. Disons qu'elle a fait son temps. C'est d'autant plus important pour nous, commerçants du centre-ville car depuis plusieurs années nous subissons une crise amorcée avec les sites marchands mais la fracture c'est en 2010 avec la multiplication des offres, la concurrence des métropoles et l'arrivée d'une fast fashion. Quant au stationnement, on a ajouté de nouvelles places, mais on a plus de voitures donc cela impacte le centre-ville. L'enjeu de ce projet est primordial, il va permettre de ramener du passage. Toutefois, au vu de la durée du chantier, il est nécessaire que nous puissions avoir un contexte de travail serein ; être informé du calendrier, des dates de chaque phase, des interdictions de circulation, de l'accès au parking souterrain... afin d'avertir nos clients. Bien sûr, le chiffre d'affaire va diminuer, et peut-être agir au niveau de la CFE (cotisation foncière des entreprises) avec un réajustement ? Les travaux ne doivent pas empêcher l'accès au centre-ville après on s'adaptera comme on sait le faire.

Joël Hocquelet (3)

MAIRE DE MARMANDE

La requalification du Cœur de Ville n'était pas dans notre programme, mais nous étions conscients de la vétusté de la place et des difficultés du commerce de centre-ville. Cette difficulté du commerce, accentuée par le Covid, nous a conduit à réinterroger nos priorités, nous avons décidé de lancer le projet avec deux impératifs : requalifier l'espace public afin qu'il soit attractif et qu'il amène de la vie tout simplement et requalifier pour éviter un îlot de chaleur avec une place importante laissée à l'eau et à la végétation. La méthode : co-construire avec les citoyens via le Conseil Participatif. Nous avons voulu traiter le Cœur de Ville dans la globalité en y incluant, les rues Charles De Gaulle, Abel Boyé et Palais pour faire un lien entre la place Clemenceau et la rue Toupinerie. Le cabinet d'architectes Seuil nous a accompagné pour la concertation et pour écrire le programme. Bien sûr, au vu du coût des travaux, nous avons fait certains arbitrages. C'est un projet pour 30 ans pour la revitalisation du centre-ville. J'ai conscience de la perturbation que cela va occasionner. Une gestion des impacts du chantier sera mise en place afin de répondre aux problèmes quotidiens. Nous étudierons avec les commerçants toutes les possibilités qui pourront être mise en œuvre durant cette période difficile. Je suis confiant sur le résultat de ce nouvel espace, avoir un Cœur de Ville où l'on puisse déambuler tranquillement, avoir une circulation apaisée avec des aménagements adéquats.

Philippe Crestia (2)

MEMBRE CONSEIL PARTICIPATIF

Je suis Marmandais et en 1989, j'ai ouvert un cabinet d'expertise comptable que j'ai cédé depuis un an, mais je continue à faire des missions d'audit. J'ai participé au Conseil participatif pour la place Clemenceau dans le collège des professionnels. Je voulais donner mon avis sur les nouveaux aménagements et savoir si les commerçants, allaient y trouver un intérêt. J'ai apporté mon regard d'usager et surtout de professionnel car je suis un conseil auprès d'investisseurs autant dans leurs résultats que dans leur gestion, la présentation de leur commerce. On suit nos clients de la création au développement et parfois jusqu'à la cession. Je me sens donc concerné parce que j'ai une connaissance du tissu économique. Nous avons un panel de clients varié (professions libérales, industriels, artisans, agriculteurs...) qu'ils soient en centre-ville ou en périphérie. Les réunions ont été constructives. Moi j'ai participé au groupe travaillant sur le volet paysager et piétonnier et accès parking. Lors de la présentation finale, le projet est bien conçu et la réalisation devrait correspondre aux attentes. La fontaine sèche en fera un vrai lieu de passage et d'animations. La végétalisation apportera plus de fraîcheur et de confort. Vu la conjoncture actuelle, il ne faut pas provoquer de nouvelles difficultés. Il va falloir gérer l'accessibilité au centre-ville et communiquer sur le maintien de l'activité commerciale. Des réunions de suivi du chantier entre tous les partenaires sont indispensables.

Marielle Denaules (4)

COMMERÇANTE

Je suis commerçante dans la rue Charles De Gaulle depuis 35 ans dans le domaine de la lingerie et depuis 2012 dans le prêt-à-porter féminin. J'ai connu les travaux de la place en 1987 et depuis j'ai vu l'évolution à la fois de la vie du centre-ville, de la clientèle, bref de la société. Les fréquentations ont changé avec la suppression de l'école le samedi matin – les familles faisaient leurs achats avant de récupérer les enfants – puis il y a eu les 35h et les RTT, les gens ont progressivement profité des week-ends pour autre chose. On ne consomme plus comme avant. Je travaille plus en semaine et moins le samedi. Je me suis toujours adaptée. J'ai conscience qu'il est nécessaire de faire des travaux dans cette rue, c'est celle que l'on cherche pour aller au centre-ville. La période va être compliquée, elle l'est déjà pour des raisons liées au contexte de crise, aussi il faut que la municipalité soit avec nous, qu'un échange s'instaure pour nous écouter sur les problèmes que l'on pourra rencontrer et trouver des solutions efficaces. L'accessibilité aux commerces est un enjeu majeur (avec peut-être des gratuités au parking souterrain ?). Il faut que les clients puissent continuer à venir. Le but est de rendre le centre-ville attractif, pourquoi ne pas faire de ces travaux un objet de curiosité ? Une concertation régulière avec la mairie sur les étapes serait souhaitable. Je crois qu'après on aura une belle place, esthétique, pour tous les usages, avec brumisateurs et végétalisation.

ÇA SE PASSE EN VILLE ...

« AU FIL DES ARTS »

Tout démarre avec l'exposition des membres de l'atelier de peinture énergétique proposée par la galerie Garozarts dirigée par Dominique Rambeau. Cette dernière, lors de son installation, avait à cœur de créer un réseau artistique, culturel et social au sein de la cité. Des participantes de l'atelier, Séverine, Nicole, Evelyne et Michèle, constatent que d'autres personnes ont envie de faire sortir l'art de ces lieux habituels. Alors pourquoi ne pas faire un événement commun, ouvert à tous ?

Début décembre, le projet est évoqué avec les élus et la Direction des Affaires Culturelles de la ville qui encouragent la poursuite.

Plusieurs réunions s'en suivent avec quelques acteurs locaux, tous enthousiasmés par la démarche, chacun apportant sa proposition, son réseau et se sont plus de 40 partenaires, mélanges d'actes citoyens et d'institutionnels qui sont impliqués dans cette balade printanière. "L'art et la culture sont le socle de cette manifestation, chacun a en soi la capacité à faire et dans un monde où tout nous incite à nous séparer, là on est tous réunit pour faire ensemble" soulignent-t-elles.

Alain Le Bris, conseiller délégué à la Culture, ajoute : "Nous nous réjouissons de la naissance d'un collectif, accompagné par la mairie, qui a la volonté d'unir, de réunir et faire vivre notre cité autour de la culture. La ville de Marmande est un partenaire privilégié qui non seulement soutient cette action, mais intègre ses services, ses agents pour la réussite de ce projet ambitieux : amener l'art dans la rue, faire se croiser les acteurs de la culture pour toucher tous les publics."

À l'arrivée, c'est un programme propice à la découverte avec des performances d'artistes, spectacles, visites, expositions, conférences, animation jeunesse, concerts, cinéma, lecture... et des tas de surprises ! C'est du 16 au 30 avril, en ville et gratuit, alors participons !

Programme et partenaires sur www.mairie-marmande.fr
et www.garozarts.com/il-etait-une-fois/



▲ Séverine, Nicole et Michèle, 3 adhérentes de Garozarts.

▼ Une partie des partenaires d'Au fil des Arts.



EN MAI, FAIS CE QU'IL TE PLAÎT... À VÉLO

Le 14 mai prochain, la Ville de Marmande organise la journée "Mai à vélo" afin de promouvoir la pratique de ce moyen de déplacement doux. Cette animation s'organisera en deux temps.

Le matin, il sera possible de participer à une Ronde vélo en ville qui permettra de découvrir les lieux historiques de Marmande mais également la boucle "Vélo cartable" destinée aux écoliers marmandais. Les participants pourront aussi appréhender le fonctionnement d'une Voie Centrale à Chaussée Banalisée (CVCB). Pour cela, un aller-retour à vélo vous fera emprunter le nouveau tracé de la RD 708 (avenue des Martyrs de la Résistance). Les départs et retours se feront sur le site de la Filhole où un chapiteau sera installé pour l'occasion. Une auberge espagnole sera organisée à midi pour partager un moment convivial.



L'après-midi sera consacré à des ateliers autour du vélo sous le chapiteau installé sur le parking de la Filhole. Les différentes voies douces de la commune seront également mises en valeur (plan et explications). Les participants bénéficieront également de conseils sur les bonnes pratiques à vélo, la signalisation spécifique ainsi que les équipements de sécurité. Ils trouveront aussi un atelier de réparation. Pour résumer, le 14 mai, le vélo sera à l'honneur à Marmande !

PRÉCISION : Lors de notre précédent numéro comportant un dossier sur le plan vélo, la rédaction a omis de mentionner un des acteurs marmandais du vélo : l'association **Marmande Cyclotourisme**. Le club œuvre à son niveau pour que le partage de la route se fasse en toute sérénité. Avec Marmande Cyclotourisme, sortie vélo et pédagogie sont au programme. Vous pouvez les contacter par mail marmandect@orange.fr ou au 06 07 19 91 53.

ÉCHOS DE L'AGGLO :

RÉUNION PUBLIQUE PAPI

Val de Garonne Agglomération organise 3 réunions publiques au printemps 2023 ouvertes à tous dont une à Marmande afin d'informer la population sur le **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) 2024-2028** et notamment sur le devenir des digues de protection contre les crues. Après un panel d'études et de projets sur la prévention des inondations, le PAPI 2024-2028 va davantage s'orienter sur un volet travaux, tout en conservant des actions de sensibilisation et de communication, de réduction de la vulnérabilité ou encore de gestion de crise.



Jeudi 27 avril à 18h30

Amphithéâtre de la Cité de la Formation

Plus d'infos : 05 53 20 53 63

2^E SEMAINE DE LA JEUNESSE

La Semaine de la Jeunesse est de retour du 22 au 28 mai 2023. Concerts, rencontres, animations diverses sont au programme de ce temps fort organisé par l'Agglo, en partenariat avec différentes structures jeunesse du territoire. De nombreuses animations se dérouleront au Pôle Jeunes, rue de l'Observance à Marmande.

Programme complet à venir sur vg-agglo.com et sur www.mairie-marmande.fr



NOTRE CHOIX



Du 13 et 18 août 2023

CHAMPIONNAT DE FRANCE MONTGOLFIÈRES

Si l'on remonte jusqu'à Icare, voler a toujours été une obsession pour l'Homme. Cette quête a été longue et difficile et de nombreux précurseurs s'y sont brûlés les ailes... Mais l'Homme a fini par réaliser son rêve et à prendre de la hauteur. Un des moyens qu'il a mis en œuvre pour y arriver est la montgolfière. Un panier, une toile et de l'air chaud pour résumer sommairement.

Au mois d'août prochain, Marmande aura la chance d'accueillir le Championnat de France de Montgolfières. Ce seront donc près de 350 passionnés qui débarqueront à Marmande et plus précisément sur la plaine de la Filhole pour faire découvrir aux petits et aux grands ce moyen de transport volant qui fascine encore aujourd'hui.

Au-delà des équipages, ce seront environ 75 ballons que vous pourrez venir observer dans un grand camaïeu de couleurs. Cinquante de ces ballons participeront à la compétition et les vingt-cinq autres seront là en mode "fiesta" pour permettre des baptêmes à ceux d'entre-vous qui le souhaiteront.

En ce qui concerne le volet compétition, il sera composé d'épreuves de précision, de distance, de vitesse et de maniabilité sur différents sites de la ville et alentours.

Si vous voulez donc en prendre plein les yeux et pourquoi pas voler vous aussi, c'est à Marmande qu'il faudra être !

Rens : 06 24 53 60 75 - contact@marmande-montgolfieres-2023.fr

Du 6 avril au 20 mai

STÉPHANIE LEDOUX

Un instant, une pause, un croquis... C'est le moyen pour Stéphanie Ledoux d'immortaliser une rencontre à l'autre bout du monde et de créer du lien avec les gens qu'elle rencontre lors de ses voyages. Avec le dessin, plus de barrière de la langue, juste un langage universel qui se passe de bavardages inutiles. L'essence même de la connection entre des êtres humains pourtant si différents.

Pendant cette exposition au Musée, elle partagera avec vous ses carnets de voyages qui regorgent de dessins qui sont autant de rencontres inoubliables.

5 mai

ISTANBUL BOGAZI

Et si un quatuor vous faisait voyager jusqu'à Istanbul, ce carrefour des civilisations, des continents et des musiques. C'est ce que vous propose ce spectacle sous-titré "Entre deux rives".

La rencontre d'une chanteuse, éminente figure du chant traditionnel turc, de musiciens et d'instruments arabo-ottomans. Le fruit de cette rencontre est un moment hors du temps qui gomme les frontières des continents et qui vous emmènera tout en douceur des Balkans au détroit du Bosphore, de l'Occident à l'Orient et tout ça au Théâtre Comœdia.

Du 22 au 24 juin

TOUS ARTISTES ENFANTS

Association œuvrant à Marmande depuis des décennies, Tous Artistes Enfants permet aux plus jeunes de faire une première approche du monde de l'art en se réappropriant les œuvres d'artistes exposés par l'association. Cette démarche constitue souvent une porte d'entrée vers les arts plastiques et la création.

Ce temps d'exposition à la Médiathèque sera donc l'occasion de découvrir les travaux réalisés tout au long de l'année par les enfants. Des œuvres artistiques revisitées par les artistes en herbe marmandais.

Expression des groupes politiques représentés au Conseil Municipal

MAJORITÉ MUNICIPALE

Un contexte national et social inquiétant...

Le début d'année 2023 à Marmande aura été marqué par des manifestations contre la réforme des retraites. La mobilisation à Marmande a battu des records. Il faut saluer l'organisation pacifique de ces mobilisations, portées par une intersyndicale unie. Les agents de la ville de Marmande se sont fortement mobilisés contre cette réforme. Nous partageons leur inquiétude et nous ré-affirmons notre attachement au système de protection sociale.

... mais une situation locale en amélioration

Malgré ce contexte, malgré la crise énergétique, l'équipe municipale a poursuivi son travail de redressement des finances. Des efforts ont été demandés à toutes et tous : aux agents avec la fin des promotions automatiques, aux associations avec un soutien contenu, aux habitants avec un plan de sobriété énergétique à fort impact. Chacun a pris sa part et nous vous en remercions.

Ce redressement nous a permis de voter un budget ambitieux tant pour les investissements de long terme que pour notre vie quotidienne. Et 2023 illustrera notre volonté : cour d'école Labrunie, jardin Espiet, démarrage de la rénovation du Cœur de Ville, les travaux de remise en état des réseaux... Mettre en œuvre le contrat municipal nécessite un temps de maturation des projets mais aussi une prise en compte la réalité et de l'évolution des enjeux. Nous y travaillons, tant pour les projets d'envergure auxquels nous vous associons que pour les préoccupations du quotidien pour lesquels vous venez nous rencontrer. L'accès aux soins est au premier rang de ces préoccupations. Les articles récents concernant la maternité de notre hôpital tout comme sur le constat que 1200 patients marmandais doivent aller au centre de santé à Sainte Bazeille renforcent ces préoccupations. On peut d'ailleurs regretter que ce centre de santé n'ait pas été installé à Marmande, par choix de la précédente équipe municipale, quelle funeste décision! Notre équipe est mobilisée pour trouver des solutions, avec l'agglomération, dont c'est la compétence. Ensemble, nous étudions toutes les pistes, sans dogmatisme et avec pragmatisme. Les sujets sont nombreux, aussi nous viendrons devant vous à la rentrée pour faire un point intermédiaire sur ce mandat.

[Les élus de la majorité municipale](#)

GROUPE «VIVRE 100% MARMANDE»

Bientôt trois ans de mandat et nous ne voyons toujours pas s'inverser la tendance au déclassement de notre ville. L'énergie indispensable à une nouvelle dynamique n'est pas là de même que la prise en compte du quotidien des habitants.

Par manque de coordination, les travaux du centre-ville certes nécessaires, ont fait fuir les quelques Marmandais résistants à l'attrait des zones commerciales. Les commerçants du centre-ville sont aux abois. Quelles sont les probabilités pour qu'ils jettent l'éponge et ferment ?

De novembre à décembre dernier par défaut d'accès aux soins sur Marmande 1200 Marmandais sont allés consulter au centre de santé de Sainte Bazeille. Depuis 3 ans avons-nous vu une prise en compte de cet état de fait pour essayer de faire venir de jeunes médecins ?

L'insécurité augmente de manière généralisée sur le territoire. Quelles actions spécifiques sont prévues sur Marmande ?

Une des conséquences directes de l'attentisme des élus de la majorité est la perte du nombre d'habitants, donc une baisse de la dotation de l'État et l'immobilisme de notre municipalité est terrifiant.

Comment imaginer la poursuite des investissements nécessaires au développement de notre ville si les finances continuent de diminuer. M le Maire assure qu'il ne veut pas augmenter le taux de notre taxe foncière, c'est heureux, mais il ne pourra pas la baisser.

En revanche l'autosatisfaction est de mise à l'évocation des CVCB (chaussée à voie centrale banalisée). Pratiquer une activité physique est à promouvoir mais affirmer que la CVCB des Martyrs de la Résistance va développer la pratique du vélo confine à la cécité. Comment concilier respect des horaires de travail et respect des rythmes scolaires si vous habitez en périphérie de Marmande ? Si nous avions les moyens d'avoir des bus écologiques qui quadrillent la ville nous pourrions peut-être concilier transition écologique et vie quotidienne mais pour l'instant la réponse doit être celle du bon sens et non celle d'une idéologie culpabilisatrice.

[Les élus du groupe «vivre 100% marmande»](#)

À NOTER :

Vous pouvez aussi visionner les conseils municipaux, sur la chaîne Youtube de la Ville de Marmande.

Vous pouvez télécharger l'ordre du jour des conseils municipaux sur le site de la mairie : www.mairie-marmande.fr



Robert Creuzet est le créateur de la première entreprise aéronautique de Marmande. Son fils, Yvon, se souvient de ce père tout aussi inventif qu'audacieux. L'histoire d'un homme avec ses déboires et ses réussites.

ROBERT CREUZET PAR YVON CREUZET «DES RACINES ET DES AILES»

Robert Creuzet est né en 1903 à Paris. Il grandit à Corbeil-Essonnes et perd son père à l'âge de 3 ans. Adulte, il suit des cours de conducteur électricien et obtient un diplôme de sous-ingénieur. Passionné d'astronomie et par les techniques naissantes comme la radio, le cinéma, il invente à 24 ans un procédé de projection de l'image en plein jour. Plein d'espoir, il crée sa première société "Ecran Ciné Soleil" en 1927. M. Gaumont le dissuade. Robert abandonne et essuie son premier échec financier. Il décide alors de quitter Paris avec Fernande Reulet dont il est éperdument amoureux. Tous deux arrivent d'abord à St Sauveur de Meilhan en 1930 puis à Cocumont. Il exerce des petits boulots d'électrification, de mécanique et de travaux divers. En 1936, il achète de vieilles machines à Paul Bourillon : un tour,

un étau limeur, une perceuse, un établi et quelques outils. Il travaille seul et dépanne les agriculteurs et artisans locaux. Robert se fait connaître comme un homme intelligent et débrouillard. La guerre éclate en 1939 et la fonderie Gilbert de Casteljaloux lui demande de fabriquer de l'outillage pour produire des obus de mortier. Pari réussi. L'entreprise passe alors à 63 personnes. Robert achète un terrain à Marmande, route de Beyssac où il fait construire un bâtiment et une petite maison pour la famille. Ainsi naît l'Atelier Electro Mécanique de Gascogne en 1939, ancêtre de la société. Mais l'armistice de juin 1940 stoppe net cette activité et c'est à nouveau la galère. Il se relance avec

une commande de la SNCF de pièces pour les locomotives. Pour ce faire, Robert invente un nouveau procédé d'alliage, une idée géniale qui lui ouvrira des portes par la suite. L'année 1945, sa mère décède, ainsi que Liliane, sa 1^{ère} fille âgée de 14 ans. Malgré la naissance de Josiane, son 3^e enfant, Robert ne sera plus le même homme. Durant les cinq années qui suivent, il parti-

augmentent. De 1956 à 1970 le chiffre d'affaires décolle et l'effectif passe de 8 à 130 personnes. L'entreprise artisanale devient industrielle avec de jeunes techniciens qui vont former de nouveaux cadres. Grâce à sa spécialisation, la société attire des clients prestigieux. De 1960 à 1970, c'est la période des grands contrats avec l'usinage des premières pièces en titane pour le Mirage

IV, la fabrication des premiers supraconducteurs européens pour le CERN de Genève. La société est alors viable, bien structurée et poursuivra son expansion. Dans les années 80, Robert se passionne pour le MicroJet mais l'aventure s'arrête. Robert décède chez lui dans sa maison de Beaupuy à 88 ans. Grâce à lui, Marmande est devenue une référence dans l'aéronautique européenne et mondiale. En 2011, la société mère est rache-



tée par le groupe Lisi Aerospace et est aujourd'hui encore le premier employeur privé de la ville. Yvon a lui aussi créé son entreprise CSA-Creuzet, Construction Structures Aéronautique en 1999, aujourd'hui dirigée par Jérôme, l'un de ses quatre enfants et la 4^e génération semble bien partie pour la relève. Au cours du temps passé auprès de son père et dans l'entreprise, Yvon s'est passionné pour la physique. Ces vingt dernières années, il s'est consacré à des recherches sur la gravitation magnétique universelle. Mais c'est une autre histoire !

tée par le groupe Lisi Aerospace et est aujourd'hui encore le premier employeur privé de la ville.

Yvon a lui aussi créé son entreprise CSA-Creuzet, Construction Structures Aéronautique en 1999, aujourd'hui dirigée par Jérôme, l'un de ses quatre enfants et la 4^e génération semble bien partie pour la relève. Au cours du temps passé auprès de son père et dans l'entreprise, Yvon s'est passionné pour la physique. Ces vingt dernières années, il s'est consacré à des recherches sur la gravitation magnétique universelle. Mais c'est une autre histoire !

Projet de l'association des anciens de chez Creuzet. Photo MicroJet non contractuelle

Les dates clés :

1933
Naissance d'Yvon Creuzet

1957
Entrée dans l'entreprise
familiale

1970
Départ de l'entreprise
familiale

1999
Création de son entreprise
CSA-Creuzet

La Ville de Marmande présente la

FÊTE DES FLEURS

et des *Saveurs*



20-21 MAI
2023

ESPLANADE DE MARÉ - MARMANDE (47)

ENTRÉE GRATUITE

Marmande
TERRE DE GARONNE